



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 20

Votes contre : 3

Abstentions : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-025**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : BUDGET ANNEXE EAU : Vote du BP 2024.

Le projet du Budget Primitif 2024 qui est soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	CA 2023	RAR 2023	BP 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	64.299,05		57.000,00
RECETTES	74.973,80		85.674,75
Résultat de fonctionnement	+ 10.674,75		
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	259.639,70	223.730,00	430.749,45
RECETTES	680.837,85	89.757,92	430.749,45
Résultat d'investissement	+ 421.198,15	-133.972,08	
RESULTAT GLOBAL	+ 431.872,90		

Commentaires par chapitre et par section selon le tableau ci-dessous.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Dépenses

Chap.011	Charges à caractère général : Le prévu est de 2.000 € a trait à une enveloppe pour des frais d'analyse d'eau, des fournitures et d'entretien et petit équipement, réparations sur réseaux
Chap.66	Le prévu : 11.500 € a trait au paiement de l'intérêt des annuités d'emprunts (captage source Matedoze Brenac et Création château d'eau)
Chap.042	Le prévu 43.500,00 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement chapitre 040

B) Recettes

Chap.002	Le prévu de 10.674,75 € reprend le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2023.
Chap.70	Le prévu 65.000 € a trait au produit de la surtaxe à hauteur de 0.35€ HT/m ³ sur la base de 2 semestres et qui intègre Brenac (délibération n° MA-DEL-2022-129 du 20/12/2022). Un prévu supplémentaire de 10.000 € HT correspondant au reversement des frais de contrôle liés à l'avenant au cahier des charges pour l'exploitation par affermage du service public de l'eau potable (délibération n°MA-DEL-2022-128 du 20/12/2022).
Chap.042	Le prévu 10.000,00 € a trait à la quote-part des subventions d'équipement. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses d'investissement chapitre 040

Le budget primitif 2024 est présenté en sur équilibre en section de fonctionnement.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Dépenses

Chap.16	Prévu : 12.500 € a trait au paiement du capital des annuités d'emprunts
Chap.21	Le prévu est de : 408.249,45 € a trait à des travaux sur réseaux et au solde des travaux du château d'eau (185.042,54 € TTC). Une enveloppe de travaux pour la 1 ^{ère} tranche du Cœur de Ville est incluse pour 100.000 € TTC
Chap.040	Le prévu 10.000,00€ a trait à l'amortissement des subventions d'équipements, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes de fonctionnement, chapitre 042.

B) Recettes

Chap.10	Le prévu de 45.000 € pour le FCTVA
Chap.13	Le prévu 89.757,92 € (RAR 2023) a trait au solde de la subvention de la DETR pour la construction d'un Château d'eau.
Chap.040	Le prévu : 43.500.00€ a trait à l'amortissement des immobilisations. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement chapitre 042
Compte 001	Le prévu : 252.491,53 € reprend le résultat de la section d'investissement du Compte de Gestion 2023, suite à la régularisation par Madame la comptable public via une opération d'ordre non budgétaire d'un montant de 168.706,62 €.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2024.
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 20 voix POUR et 3 CONTRE (MM EL HABCHI, PEILLE, MME REBELLE) et 1 ABSTENTION (M. ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

BUDGET ANNEXE EAU	BP 2023	CA 2023	RAR 2023	BP 2024
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	76 504,40	64 299,05	-	57 000,00
-				
Chap 011 - Charges à caractère général	12 000,00	-		2 000,00
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante				
Chap 66 - Charges financières	12 000,00	11 856,59		11 500,00
Chap 67 - Charges exceptionnelles				
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	38 900,00	38 838,06		43 500,00
Chap 002 - résultat antérieur	13 604,40	13 604,40		
Recettes	76 504,40	74 973,80	-	85 674,75
Chap 70 - Ventes de produits Prest. services	66 504,40	65 953,86		65 000,00
Chap 74 - Subvention d'exploitation				
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	10 000,00	9 019,53		10 000,00
Chap. 75 - Autres produits de gestion courante		0,41		
Chap 77 - Produits exceptionnels				
Chap 002 - résultat antérieur				10 674,75
Excédent de fonctionnement		10 674,75		28 674,75
Dépenses	821 869,14	259 639,70	223 730,00	430 749,45
Chap 13 - Subventions d'équipement				
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés	11 800,00	11 605,83		12 500,00
Chap 20 - Immobilisations incorporelles				
Chap 21 - Immobilisations corporelles	800 069,14	239 014,34	223 730,00	408 249,45
Chap 23 - Immobilisations en cours				
Chap 040 - Subvention d'équipement	10 000,00	9 019,53		10 000,00
Recettes	821 869,14	680 837,85	89 757,92	430 749,45
Chap 10 - Apports, dotations, réserves	70 000,00	18 788,57		45 000,00
Chap 16 - Emprunts				
Chap 13 - Subventions d'équipement	136 755,00	46 997,08	89 757,92	89 757,92
Chap 040 - Amortissement des immob.	38 900,00	38 838,06		43 500,00
001 - Résultat antérieur	576 214,14	576 214,14		252 491,53
Excédent d'investissement		421 198,15	- 133 972,08	-
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE		431 872,90		

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2024-025

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-17T16-02-59.00 (MI252439422)

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20240417-2024-025-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BUDGET ANNEXE EAU : Vote du BP 2024.

Date de décision : Apr 17, 2024 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES

Identifiant unique de l'acte
antérieur :

Acte : [MA-DEL-2024-025.PDF](#)

Préparé

Date 17/04/24 à 16:02

Par JORDAN Edouard

Transmis

Date 17/04/24 à 16:02

Par JORDAN Edouard

Accusé de réception

Date 17/04/24 à 16:08